

Rapport 2021 Article 29 LEC

Présentation de l'entité

PHILEAS ASSET MANAGEMENT SAS est une société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 3 janvier 2011 sous le numéro GP-11000010.

PHILEAS ASSET MANAGEMENT est soumise au contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers, conformément à l'article L. 621-9 du code Monétaire et Financier.

La société gère deux OPCVM pour un encours total de 107 M€ au 31.12.2021 :

PHILEAS L/S EUROPE: fonds actions long short

PHILEAS EQUITY EUROPE : fonds actions européennes

Démarche générale de prise en compte des critères ESG

Au niveau de la société de gestion

L'engagement ESG de la société de gestion s'articule autour des trois axes suivants :

- *Alignement avec les PRI.* La société est signataire des PRI.
- *Engagement actionnarial.* Depuis octobre 2020, Phileas Asset Management participe de façon systématique au vote dans les assemblées générales des sociétés représentées dans ses portefeuilles. Les droits de vote attachés aux titres de sociétés sont exercés par le gérant de l'OPCVM. Celui-ci participe aux assemblées générales des sociétés détenues en portefeuille en y étant représenté ou en votant par correspondance. L'orientation du vote ne fait pas l'objet d'une délégation à un Proxy Advisor.

Au-delà des votes aux assemblées générales, les interactions des gérants avec les sociétés de notre univers d'investissement sont fréquentes. Le dialogue que nous entretenons porte sur des thèmes stratégiques, financier et extra-financiers. Ce dialogue consiste à la fois à mieux connaître les entreprises et affiner nos notations ESG mais aussi à promouvoir de meilleures pratiques auprès des entreprises rencontrées.

L'objectif de notre démarche d'engagement porte sur trois niveaux :

- Performance opérationnelle ESG (après appréciation de la matérialité des critères)
- Transparence
- Stratégie en matière de durabilité

- *Philanthropie*. La société reverse chaque année 3% de son résultat à une ou plusieurs associations.

Au niveau des fonds gérés

Notre philosophie de l'investissement responsable se fixe les objectifs suivants :

- Atteindre une meilleure appréhension des risques et des opportunités se présentant aux sociétés de notre univers d'investissement par la prise en compte de caractère extra-financiers
- Intégrer cette analyse à notre appréciation globale de chaque cas d'investissement
- Mieux aligner les intérêts de notre entreprise, de nos clients, et de la société en général

La méthodologie ESG de PHILEAS repose sur 3 piliers :

- Liste d'exclusion
- Rating interne
- Rating externe

1. Liste d'exclusion

Notre liste d'exclusion (>160 sociétés) est alignée sur celle de NORGES BANK, fonds de pension leader de l'investissement responsable (<https://www.nbim.no/en/the-fund/responsible-investment/exclusion-of-companies>).

Cette liste exclut certaines entreprises sur la base des produits et services qu'elles proposent et/ou de comportements qui peuvent leur être imputés.

Produits

Tabac, production de charbon ou d'énergie à base de charbon, armes nucléaires, armes controversées (bombes à sous-munitions et mines antipersonnel), exportations d'armes vers des pays sujets à des sanctions internationales.

Comportements

Violations des droits de l'Homme, dommages sévères à l'environnement, failles de gouvernance dans la gestion des émissions de gaz à effet de serre, corruption, violation grave des normes éthiques fondamentales.

Cette liste peut être complétée par des entreprises dont l'équipe de gestion estime qu'elles présentent un risque de controverse ESG particulièrement élevé.

2. Notation interne

PHILEAS AM gère des fonds dont l'approche est basée sur une connaissance approfondie des entreprises. Les décisions d'investissement sont prises sur la base d'analyses financières et stratégiques, de modèles d'évaluation internes ainsi que de rencontres avec les dirigeants des sociétés que nous suivons.

Dans la continuité de cette approche fondamentale et au-delà de l'exclusion de valeurs présentant un risque ESG élevé, l'équipe de gestion a développé un outil de notation ESG interne. Sa vocation est d'identifier et d'intégrer des critères ESG présentant une matérialité significative. Cet outil est centré sur l'évaluation du positionnement de chaque entreprise au regard de facteurs non financiers définis par l'équipe de gestion comme susceptibles d'impacter durablement la valeur actionnariale. Cette analyse enrichit l'étude du dossier d'investissement et permet d'affiner le cas échéant le diagnostic stratégique (identification de thèmes ESG, analyse des risques et des opportunités), le diagnostic financier (perspective de croissance, investissements, coûts de conformité, passifs latents, stranded assets...), ou l'évaluation de la société (taux de croissance à long terme, coût du capital).

Notre outil repose sur une analyse qualitative de la sensibilité des entreprises de notre univers de suivi (340 valeurs) à six thématiques ESG. Chacun de ces thèmes fait l'objet d'une notation sur une échelle de 5, avec des notes allant de -2 (exposition défavorable) à +2 (exposition favorable).

Les six thématiques analysées sont les suivantes :

- Environnement :
 - Décarbonation : analyse du footprint direct et indirect (scope 1-2-3) et analyse d'impact (produits contribuant à la réduction des émissions)
 - Pollution et déchets
- Social :
 - Capital humain : qualité des relations sociales, attractivité pour les talents
 - Capital sociétal : relations clients/fournisseurs/autorités
 - Impact produit : impact pour la santé, « product liability »
- Gouvernance : alignement des intérêts, indépendance et compétence du board, éthique des affaires, gestion des risques. L'appréciation de la qualité de la gouvernance se fait sur la base d'une analyse à la fois statique (approche « Best in Class ») et dynamique (« Best Effort »).

Notre analyse de chaque dossier d'investissement étant multifactorielle (et intégrant aussi bien des critères financiers que des critères extra-financiers), aucune note n'implique une inclusion ou exclusion a priori. Suivant les stratégies, PHILEAS se fixe comme objectif d'avoir sur tous ses fonds une note positive globale en permanence sur les 3 critères suivants :

- Décarbonation
- Capital humain
- Gouvernance

3. Notation externe

De la même façon que notre analyse financière interne est régulièrement « benchmarkée » et parfois enrichie par la recherche sell-side, notre analyse ESG interne est systématiquement confrontée à celle produite par les agences (Sustainalytics, TrueCost et MSCI). Si la notation interne prévaut, ces notes permettent par ailleurs de fournir une visibilité externe objective sur des demandes ad-hoc de clients.

PHILEAS s'engage à maintenir en permanence une empreinte carbone sensiblement inférieure au benchmark sur tous ses fonds.